



ANIMATIONS AOÛT 2020

Suite au COVID 19, certaines animations prévues sur le calendrier des fêtes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

- 🕒 Jeudi 20 Collecte de sang - Salle polyvalente - 16h à 19h 
- 🕒 Vendredi 28 Assemblée Générale Les Vétérans de Certines - Salle polyvalente - 20h 

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

En raison de la crise sanitaire, la séance du conseil municipal s'est déroulée à la salle polyvalente et avait pour ordre du jour principal la désignation de ses délégués et de ses suppléants en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020.

A l'issue du scrutin ont été proclamés élus :

Monsieur Eric THOMAS	}	délégués
Madame Magali PONSOT		
Monsieur Denis TAVEL		
Madame Stéphanie DUCROZET		
Monsieur Franck GAUDET		
Madame Denise RANDU	}	suppléants
Monsieur Jean-Marc MICHON		
Madame Stéphanie SAVEY		

Dès le scrutin clos, le conseil municipal a poursuivi sa séance et :

- a décidé de prescrire la révision du plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal. Les objectifs ont été définis ainsi que les modalités de concertation avec la population, les associations et les différents services associés (plus de détail dans le compte rendu affiché en mairie ou sur le site internet de commune www.certines.fr) ;
- a décidé d'attribuer une subvention de 50 euros au profit des Jeunes Agriculteurs du canton de Pont d'Ain pour l'organisation du concours cantonal de labour qui aura lieu le 22 août à Dompierre sur Veyle ;
- a décidé de ne pas solliciter la participation du Sou des écoles pour l'achat des dictionnaires pour les élèves de CM2 vu les différentes manifestations annulées depuis l'état d'urgence lié au COVID 19 impactant ainsi sa trésorerie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

Le conseil municipal :

- a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 :
 - du lotissement Le Clos la Garenne équilibré en section de fonctionnement à 180 245,19 euros et en section d'investissement à 266 912,37 euros ;
 - du local La Chapelle équilibré en section de fonctionnement à 9 560,00 euros et en section d'investissement à 13 091,92 euros ;
 - du budget principal équilibré en section de fonctionnement à 988 218,00 euros et en section d'investissement à 1 135 380,62 euros.

Le détail des différents projets programmés sont indiqués dans le compte-rendu complet affiché en mairie et sur le site internet de la commune.

Une note de présentation brève et synthétique desdits budgets est également disponible sur le site internet de la commune.

N.B. : prochaine réunion du conseil municipal, jeudi 10 septembre 2020 à 20h15 (séance publique)

Mairie de Certines - 01240 CERTINES - Tél. 04 74 51 60 30 - Fax 04 74 42 66 90 - E-mail : mairie@certines.fr - Site : <http://certines.fr/>

ÉTAT CIVIL

Naissance

Maxence GALLAND

26 juin



Pacs

Sabrina BERTILLOT & Alexandre FAYE

23 juillet



Décès

Jean-Claude DUBOIS

28 juin

Eliane PETEUIL

2 juillet

René EMONARD

27 juillet



CONGÉS D'ÉTÉ

Le secrétariat de Mairie sera **fermé** pendant la période estivale **tous les samedis du mois d'août**.
Il sera également **fermé** exceptionnellement le **vendredi 21 août**.



Les permanences du samedi reprendront le 5 septembre 2020

COMMISSION TRAVAUX

Dans le cadre de la participation citoyenne, nous vous informons que la Commission Travaux sera sur le terrain le **samedi 5 septembre 2020 à partir de 9h00**.

Ainsi, les riverains concernés pourront échanger sur place avec la commission.

Les secteurs concernés pour les principaux points :

- Route du Saix pour élagage avant rond-point du stade
- Chemin des Buclanes pour ralentissement vitesse
- Chemin des Lauriers vers route des Arcuires
- « Le Village » en face de l'église
- Route du Quart d'Avard, cédez le passage



PLAN CANICULE



Nous rappelons que dans le cadre du Plan canicule, la commune de Certines tient à la disposition des personnes **de plus de 65 ans et des personnes handicapées** un registre nominatif communal. L'inscription sur ce dernier est volontaire et permet le déclenchement, en cas d'alerte, des services sanitaires et sociaux.

Le secrétariat de mairie se tient à disposition pour le recueil des données nécessaires.

RENTRÉE SCOLAIRE

RAPPEL

La rentrée des classes aura lieu le **mardi 1^{er} septembre 2020**

